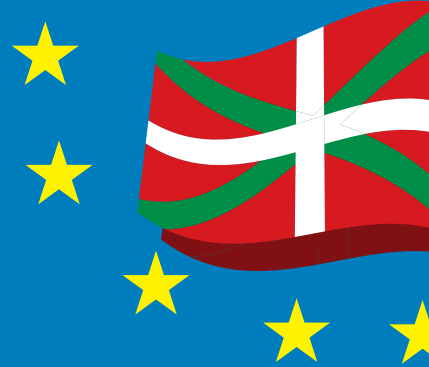


LEMA

LA FORCE BASQUE, C'EST VOUS !

N°140 - Décembre 2009ko Abendua

MENSUEL : 2 €



Pour une collectivité territoriale



**Taxe
professionnelle**
p. 2

**Crise du lait
de vache**
p. 10-11

Identité nationale
p. 14-15

**Léopold
Darritchon**
p. 20



www.lemapaysbasque.eu



Jean Pierre Ibarboure : **“ La France est en retard ”**

Jean Pierre Ibarboure est maire adjoint aux finances à Ascain. La réforme de la taxe professionnelle a été l'occasion de recueillir son avis sur la fiscalité en France.

Que signifierait la suppression de la taxe professionnelle pour la commune d'Ascain ?

La taxe professionnelle (TP) est l'un des 4 impôts directs perçus par les collectivités territoriales avec la taxe d'habitation et les taxes sur le foncier bâti et non bâti. Les bases de la taxe professionnelle ont été soumises à d'importantes modifications depuis une dizaine d'années. D'abord la suppression de la part « salaires » en 2003 a considérablement modifié les différentes composantes de l'assiette de cette taxe. En 2008, la valeur locative des immeubles entre pour 17,7 % du total, la valeur locative des matériels et outillages pour 79,7 % (51 % en 1998), la part « salaires » 0% (33 % en 1998) et enfin la part « recettes » à 2,6 %. À la création de la Communauté de Communes Sud Pays Basque à laquelle Ascain adhère, il avait été décidé d'adopter le régime de la taxe professionnelle unique (TPU). En 2009, le taux est de 14,21 %. La part d'Ascain s'élève à peu près à 380 000 €, recette en augmentation d'environ 18 % par rapport à 2008. La Commune d'Ascain ne perçoit plus directement le produit de la taxe professionnelle.

Considérée comme un frein aux investissements, le Président de la République, Nicolas Sarkozy en a suggéré la suppression. La Contribution Economique Territoriale (CET) va remplacer la taxe professionnelle. D'après les éléments disponibles dans les gazettes et autres supports médiatiques, cette nouvelle taxe serait déclinée en Cotisation Locale d'Activité assise sur les bases foncières réservée aux communes et aux EPCI (Établissements Publics de Coopération Intercommunales), d'une part, et en Cotisation Complémentaire assise sur la valeur ajoutée dont le produit devrait revenir aux départements pour 75% et aux régions pour 25%, d'autre part.

La suppression annoncée de la taxe et son remplacement par une contribution ne devrait pas changer la donne à court terme. L'État s'est engagé à compenser le « manque » pour 2010 à l'Euro près selon l'expression. De

nouvelles recettes et d'autres éléments de compensation sont annoncés à partir de 2011. À plus long terme, les garanties sont incertaines d'autant plus que l'État diminue d'années en années ses diverses participations. Le projet de réforme est en examen au Sénat et les conclusions ne sont pas encore connues. Il est difficile à l'heure actuelle de faire une quelconque prospective. Cependant les budgets de fonctionnement pourraient en pâtir de manière sérieuse si le produit attendu de la contribution économique devait diminuer.



En France, les dépenses publiques locales représentent 21,50 % de l'ensemble des dépenses publiques pour une moyenne de 35 % en Europe.

Qui dit dépenses doit aussi penser recettes ! Par rapport à la moyenne européenne, la France est en retard. Ce n'est pas vraiment choquant, a priori, puisque d'autres dépenses ont une origine étatique, les recettes aussi. L'organisation territoriale de la France superpo-

sée sur plusieurs niveaux pourrait, en effet, expliquer cette situation. Le célèbre « mille-feuille français » est composé par 3 collectivités territoriales, la commune, le département et la région. Les intercommunalités restent sous contrôle des communes, étant considérée comme une « super-commune », la crème pâtissière en somme. Grâce à la clause générale de compétence, elles disposent d'une grande liberté de manœuvres, d'interventions et d'un choix de politiques locales variées. La confusion de compétences associées aux niveaux de décision serait le facteur d'accumulation des dépenses publiques locales. Une strate administrative est-elle en trop ? Mais laquelle ? C'est un sujet d'actualité et objet du débat parlementaire. Pour la Pays Basque, je pense qu'une institution mêlant les compétences du Conseil Général et du Conseil Régional serait une bonne chose. L'expérimentation pourrait être tentée.

La compensation annoncée par l'État diminue la marge de manœuvre des collectivités locales. Ne faudrait-il pas transférer la gestion d'impôts et de taxes centrales au niveau local ?

Une institution locale pourrait effectivement gérer les impôts tant pour la collecte que pour la redistribution. Les collectivités territoriales fixant déjà les taux des différentes taxes, ce ne serait pas du tout illogique.

Prenons l'exemple de l'éducation. Depuis la décentralisation des années 80, les Communes ont compétence pour des écoles, les Départements ont la charge des collèges et la Région, les lycées. Une seule collectivité pourrait gérer l'ensemble des recettes et des dépenses relevant de cette compétence. Il peut y avoir d'autres exemples de transferts de compétences.



Herrikoa grandit

1 million d'euros, c'est la somme qu'ambitionne de collecter Herrikoa grâce à sa nouvelle campagne d'augmentation de capital. Rappelons que la société à actionnariat populaire rassemble près de 4000 personnes auxquelles il faut ajouter 403 entreprises et associations, 9 institutions publiques et 5 banques. Malgré cette augmentation de capital, Herrikoa ne changera pas d'optique : son but est bien toujours d'aider à créer des entreprises et donc des emplois en Pays basque. Ainsi depuis 1980, Herrikoa a investi 9 millions d'euros dans 316 projets, ce qui correspond à plus de 2500 emplois créés ou consolidés.

Cerise sur le gâteau, la société a obtenu cette année, l'agrément d'entreprise solidaire qui vient se greffer au label Finasol déjà obtenu auparavant. Une reconnaissance supplémentaire de sa dimension solidaire et de sa manière transparente de travailler.

AB sans les Verts

C'est officiel, Abertzaleen batasuna ne rejoindra pas la coalition Aquitaine écologie qui s'articule autour des Verts, pour les élections régionales. Alliés des écologistes lors des dernières élections européennes, les militants d'AB n'ont pas voulu rééditer cette alliance et ont opté pour une alliance de la gauche abertzale avec Batasuna et EA. Mais il se pourrait bien que cette alliance ne présente pas de candidats, si la proposition d'AB est suivie. Plutôt qu'une présence symbolique dans les 5 départements aquitains (il faut obligatoirement se présenter dans tous les départements de la région), AB préfère une solution moins coûteuse en hommes et en budget, l'édition d'un bulletin de vote. Un bulletin qui reprendrait les grands thèmes défendus par les abertzale et qui serait comptabilisé parmi les nuls lors du dépouillement.

Ça se bouscule au PS

La proximité des élections régionales de mars 2010 ravive les ambitions au sein du parti socialiste des P.A. Bien qu'il n'y ait que 17 places de candidats, pas moins de 45 candidats ont fait acte de candidature. Les stratèges électoraux du PS n'ont plus qu'à s'arracher les cheveux pour tenter de démêler la situation : quel critère va l'emporter ? La parité hommes/ femmes ? Obligatoire ! L'équilibre Pays basque / Béarn ? Sacré ! L'équilibre entre les courants du PS ?

Indispensable ! Reste un mystère, sous quelle bannière se rangeront les anciens soutiens de Ségolène Royal ? La sienne ou celle de son ex-ami Vincent Peillon ?

Côté tête de liste, il se murmure de plus en plus qu'elle pourrait être confiée au maire d'Oloron Bernard Uthurry. Un maire qui a la réputation de tombeur d'Hervé Lucbéreilh, l'un des ténors de l'UMP en Béarn, mais qui a surtout l'avantage d'appartenir à l'aile gauche du PS, majoritaire dans le département...

Hommage à Errecart

Le sénateur démocrate-chrétien Jean Errecart a écrit quelques unes des plus grandes pages de son pays d'Amikuze autour de St Palais - Donapaleu. Fondateur de la coopérative Lur berri et créateur de l'institut de formation qui, aujourd'hui, porte son nom, il fut un infatigable artisan du développement de ce Pays basque rural qu'il aimait tant.

Et c'est tout naturellement que ses fils spirituels ont décidé de lui rendre hommage à travers un spectacle créé par Pier Bol Berzaitz. Ze bolada, c'est son nom, a déjà été joué à St Palais et à Izpura. Mais les fans du metteur en scène sulletin et ceux qui voudraient découvrir la vie d'un plaza gizon pourront aller voir ce spectacle très complet (chants, danses, théâtre) à Bilbo (8 décembre, 20h), Hazparne (12 décembre, 21h) ou Baiona (20 décembre, 17h).

La langue au chat

Lors de la manifestation organisée à l'appel de Deiadar à Baiona on comptait nombre d'élus venus montrer leur attachement à la langue basque. Parmi eux, Max Brisson, élu biarrot mais aussi président de l'Office public de la langue basque. Logique, direz-vous. Mais l'élU UMP a tenu à envoyer un communiqué officiel pour expliquer ses motivations : « *J'y participerai pour dire mon souhait que le gouvernement dépose sur le bureau de l'assemblée nationale et du Sénat un projet de loi en faveur des langues régionales comme le candidat Sarkozy s'y était engagé pendant la campagne des présidentielles...* ». Or surprise, dans La république des Pyrénées du 23 octobre qui a relayé le communiqué, on lit que « *Max Brisson ne se reconnaît pas dans la revendication qui demande que la langue basque ait également un caractère officiel, comme le français* ». Sans commentaire...

Adieu, le Conseil Général ?

Le député-maire socialiste de Moux David Habib, n'est pas avare en vacheries dans ses discours, notamment quand il s'agit des Basques. Mais sa dernière victime n'est rien de moins que le Conseil Général des Pyrénées Atlantiques. Dans une interview récente, il n'hésite pas à affirmer qu'il « *est en voie de disparition* » et que « *d'autres collectivités comme la Région et les communautés de communes ayant pris sa place, aujourd'hui on peut très bien vivre sans le Conseil Général* ». Des propos qui n'ont pas fait que des heureux du côté du parlement de Navarre à Pau, où, son président Jean Castaignes a répondu vigoureusement. Pas sûr non plus qu'il ait fait plaisir à ses amis socialistes, la réforme qui vise à amoindrir le rôle des départements, ayant été imaginée par le gouvernement UMP...

Le mort bouge encore

Non, le département 64 n'est pas mort et pour bien le prouver les campagnes de communication s'enchaînent dans la presse. Entre interviews, publicités et partenariats, on fait appel à des spécialistes pour rappeler que le département des Pyrénées Atlantiques a une histoire. Et quelle histoire ! Ainsi on a pu voir un historien réputé, Christian Desplat, reconnaître « *qu'il y a un dualisme entre Béarn et Pays basque, c'est vrai* » mais que « *c'est un avantage, car 1+1, ça fait deux* ». On pouvait aussi lire que « *mis à part la langue, tout est comparable* ». Autant de découvertes passionnantes et sensées, qui montrent bien que, décidément, le département 64 ne mérite pas le sort qui lui est réservé...

Basque est le porc

Sauvé de l'extinction par la volonté d'éleveurs bas-navarrais et de Pierre Oteiza, le porc basque est en plein boom. Mais, rançon du succès, sa production n'augmente pas aussi vite que la demande. L'association du porc basque entend doubler, en 4 ans, les quantités de viandes produites en recrutant de nouveaux éleveurs. Mais attention, pas au détriment de la qualité ! Les éleveurs de porc basque ouvrent d'ailleurs pour voir leur cochon pie noir reconnu par une AOC.

J.M. Leizaola Lehendakari Zaharra

Duela 30 urte, 1979ko abendoan, J.M. Leizaola, Pariseko desterrutik, sartu zen Euskadi-ra. Urte hortan berean, 1979ko urriaren 25ean Euskadik berriz eskuratua zuen bere Estatutua eta milaka jende joan zen Sondikako aireportura eta gero San Mames-eko zelaira Lehendakari Zaharraren agurtzera, manera bero eta airos batean. Lehendakari Zaharra 40 urte pasa ta gero berriz Euskadira etorri zen lekukoa pasatzeo Lehendakari berriari baita belaunaldi berriari.

Berrikitan, I. Urkullu EAJ-PNB alderdiko Lehendakariak erran digu Hondarribian, joan den urrian egin mintzaldi batean aurten, 2009an, behar zela J.M. Leizaolari omenaldi bat egin bere ibilbide politiko aberatsaren gatik bai eta lehen Eusko Jauriaritzaren lekukoa atxiki zuelako firme anitz urtez. Nor zen bada J.M. Leizaola ? 1896ko irailaren 7an sortu zen Donostian. Bere aitak, arte grafikoetan lan egingen zuen eta bazuten ere liburu denda bat. Sabino Arana Goiriren lagunetarik izanki eta, zenbait diseinu igorri zizkion bere azken preso aldian zelarik.

Sei urteetan umezurtz, Nafarroako Lekarozko kolejoan ikasle egon zen eta batxillergoa eskuratu. Bere familiako liburu dendan ezagutu zuen abertzale mugimendua bai liburuetan bai horra hurbiltzen ziren jende anitzi esker. Dretxoko lizentzia iragan zuen 1915an Valladolid-eko Unibersitatean eta segidan, konkurso batean, irabazi zuen lan toki bat Gipuzkoako Diputazioko Idazkari bezala : laborantza, industria, komertzioa, komunikabideak, urbideak eta erakaskuntza bere sailean ziren. Aktibitate hoieri esker Euskal Diputazioen eta Espainiako Gobernuaren arteko har emanetan parte hartzen zuen, gazte gazterik beraz. . 1917an, Diputazioek autonomia galdegin zuten Gobernuari eta Leizaola hor zen . Diputazioko dokumentuak euskaraz ezartzen zituen Gregorio Mugika-ren laguntzarekin. 1919an, konkursoz, sartu zen Bilboko Udaletxeko finantza saileko arduradun bezala eta orduko erreforma sozialak bururatu.

Orduan zindikatuen aktibitateaz arduratu zen eta ELAko partaide eta kontseilari bezala arizan zen . Enpleatuen sailean sartu zen ELAn.

Bizitza engaiatu bat

Ez zen bakarrik sindikalgitzan arizan. 1922an muntatu zuen manifestazio bat Gernikan, Euskal Unibersitate baten alde. Guardia Zibilak arrestatu eta errepidez, oinez, eraman zuen Bilboraino. Unibersitatearen aldeko manifa hori oso famatua bilakatu zen abertzalegoaren historian. Prentsan ere idazten zuen Foruen alde eta polemika batzu ere ukan zituen kontrakoekin. « Euzkadi » egunero agertzen zen kasetaren kontseiluan sartu zen.



Leizaola, Eusko Jauriaritzaren ministroa

1924n sartu zen Estadu guziko lehen lerroan Administrazione lokaleko idazkari sailean. Goi funtzionario bilakatu zen beraz bere aktibitate guzien artetik. Diputazioek galde egin zioten bera arduratzeko Kontzertu Ekonomikoaren inguruan izan ziren goiti behetiez 1925ean orduan berritu. baitzen akordioa . Lan hareman hoietan, Leizaolak politiko anitz ezagutu zuen. Ezagutza hoiek baliagarriak izango ziren geroago. Orduan ere Coro Loidi rekin ezkondurik 6 haurreko familia eder bat abiatu zuen .

Gobernukide, gerla denbora

Errepublikari jarri zen Espainian 1931eko apirilean (eta lehen lehenik proklamatu izan zen Eibar-en). Aro berri bat ireki zen eta orduan emanen zuen Jesus Maria Leizaolak bere hobereña : 1931eko hauteskundeetan hautatua izan zen Gipuzkoatik Corteetara (Parlamentuara) joaiteko. Lan talde batzuetan sartu zen, bereziki konstituzioa preparatuko zuen batean.

Berriz hautatua 1933ko hauteskundeetan, eusko abertzaleen taldearen izenean, Erreglamendu, Finantza eta Budjetaren lan taldeetan. 1935ean ez zen aurkeztu diputatu hauteskundeetara, zeren Gipuzkoako Diputazioko Idazkari Nagusi bezala hautatua izan zen.

Uztailaren 18an izan zen militarren altxamendua eta Gipuzkoan, beste probintzietan bezala, defentsarako junta bat muntatu izan zen demokraten artean. Baina ordurako reketak, Iruñatik jinik, Irun-en jabe ziren. Eskuhartze zaila baina eraginkorra egin zuen Leizaolak.

Urriaren 7an, Madrileko Corteek Estatutua onhartu bezain laister Jose Antonio Agirre hautatua izan zen Gernikan Lehen Lehendakari bezala. PNV, PSOE, Errepublikanoek, ANV eta PCEk xutik ezarri Gobernu hortan. Jose Antonio Agirre buruzagi gaztearen (32 urte bakarrik) ondoan, J.M. Leizaola izendatua izan zen lehendakari orde bezala eta Justizia eta Kulturaren sailburu.

Leizaolak lortu zuen Euskal Unibersitate bat martxan jartzea Bilbon, Medikuntzako Fakultate batekin. Harrigarria ! gerla gorria ari zelarik. Bere lan sailetik aparte, hartueman anitz izan zuen buruzagitza militarrekin kolaboratuz : ikusia zuen Gipuzkoan zer pasatu zen. Indar politiko eta militarren arteko kudeaketarik ez, bakotxa bere aldetik ibiliz. Agirrek zeraman gerlaren eta armadaren muntzatzearen zama. Leizaolak lagundi zuen eta bi hilabetez 30.000 gizoneko armada zutik ezarri zuen. Español errepublikanoak harrituak ziren zer batasun giroa zen. Baina hegazkinik gabe gelditu zen Euskadiko gudarostea eta horrek asko gostako zuen geroan.



Un panorama désolant et un avenir incertain

Toute chronique ou analyse socio-économique ne peut occulter la situation dramatique que laisse derrière nous la récession mondiale. Ses conséquences ont dépassé toutes prévisions faites voilà quelques mois y compris les plus pessimistes.

Elle se concrétise par une hausse et beaucoup de baisses. Hausse de la destruction d'emplois et chutes de la consommation, du Produit Intérieur Brut, de la concession de crédits, de l'activité industrielle ou du recouvrement fiscal. Sans oublier que la société dans son ensemble a perdu confiance envers les institutions publiques et financières.

Tout cela dans le cadre d'une économie basée sur les secteurs de l'industrie et des services qui ont subi une forte contraction durant la première moitié de cette année.



Sur la base des données recueillies par le Gouvernement basque, tout au long de l'année 2009, le PIB chutera de 2,9% et 34 000 postes de travail seront perdus.

Un panorama désolant qui est aggravé dans le cas du Pays basque par le manque d'idées et d'initiatives de la part de l'actuel Gouvernement autonome, constitué grâce à la majorité parlementaire des deux grands partis espagnols et davantage préoccupé par le fait de disqualifier l'Exécutif antérieur que de chercher des solutions non seulement palliatives mais aussi créatives et motrices d'un processus qui asseoir les bases du futur.

Des erreurs compréhensibles

Il est vrai que le Gouvernement d'Ibarretxe s'est trompé à l'heure de réaliser des prévisions budgétaires et fiscales pour 2009. Mais les ratios utilisés pour la croissance économique, le recouvrement fiscal et la destruction d'emplois n'étaient pas différents de ceux réalisés par l'organisation entrepreneuriale

Confebask ou le Département des Études de Caja Laboral Popular. Nous déduisons ainsi que la contraction économique a été bien supérieure aux prévisions. Cela a été de même ailleurs dans le monde.

Un avenir incertain

Le pire dans toute récession économique ne réside pas dans la détérioration qu'elle provoque mais dans l'incertitude de la société face à son avenir. Pour le moment, les mesures annoncées se limitent à une plus grande pression fiscale, augmenter l'endettement public et élargir l'enveloppe budgétaire pour subventionner la tragédie du chômage ou créer des postes de travail à durée déterminée. Assurément, ces dernières sont des mesures aussi nécessaires qu'urgentes, mais non suffisantes pour dégager l'horizon.

En effet, tout Gouvernement doit travailler sur trois scénarios de base :

Le premier est celui du scénario de

l'urgence qui doit contenir des aides et des mesures palliatives face à l'appauvrissement de nombreuses familles qui ont perdu le travail et qui manque de pouvoir d'achat pour assurer les dépenses les plus élémentaires.

Par ailleurs, il y a le scénario nécessaire qui concerne la gestion politique des deniers publics pour éviter que se réduise l'Etat de bien-être obtenu (santé, Education, accompagnement des personnes âgées, etc.).

Enfin, il faut travailler sur le scénario important, qui est celui dont les mesures garantissent le développement de la société dans le futur. C'est-à-dire, la formation technologique, la productivité et la compétitivité sur les marchés internationaux.

Facteurs positifs

Trois lignes de travail qui ne sont pas incompatibles entre elles. Au contraire, oublier ou ne pas accorder d'intérêt à l'un de ces scénarios revient à hypothéquer le futur et c'est l'impression que nous avons dans la société basque.

Aujourd'hui, il y a des signes positifs comme l'origine basque de certains groupes moteurs ou de multinationales comme MCC, Ormazábal, CIE Automotive, CAF, Gamesa, Panda Software ou Guascor.

Sans oublier d'autres aspects non moins importants. L'un de cela est le secteur financier avec des caisses d'épargne (BBK, Kutxa et Vital) qui sont reconnus comme des institutions de grande solvabilité et sans morosité financière. Le second est de constater qu'à ce jour, au Pays basque, l'effort en recherche et développement I+D+i est bien supérieur à la moyenne espagnole et proche du niveau européen, malgré l'absence de compétence dans ce domaine jusqu'en 2009.

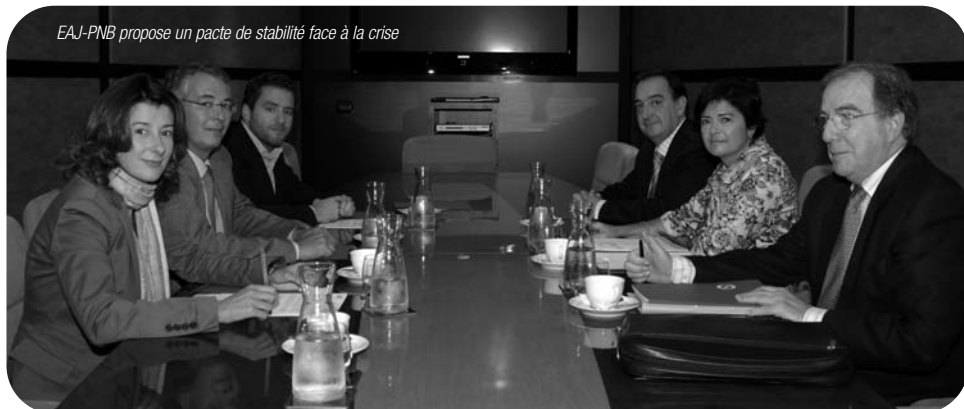
L'économie basque semblait connaître un avenir meilleur qu'actuellement, grâce à l'effort et le sacrifice de tous comme cela a été mis en évidence le 12 Juin 2008, lorsque le Gouvernement d'Ibarretxe et les trois Diputacions forales ont signé un accord institutionnel pour faire face à la récession, celui que niait le Gouvernement de Zapatero, grâce à un investissement supérieur à 12 milliards d'euros sur plusieurs années.



Ibarretxe promeut l'innovation



EAJ-PNB propose un pacte de stabilité face à la crise



Un gouvernement actif

Mais cet accord, englobé dans le scénario urgent, a été transformé et abaissé. La même chose se produit avec le projet Innobasque, doté d'un budget de 6,724 milliards d'euros avec comme objectif de consolider une société de la recherche et de l'innovation, avec une série de mesures incluses dans le scénario important.

L'horizon de l'avenir s'assombrit et les mesures annoncées depuis Ajuria Enea ne contribuent pas à l'éclaircir. On évoque une plus grande pression fiscale pour susciter le recouvrement, mais augmenter les impôts indirects (TVA) peut freiner la consommation déjà détériorée dans une société qui a peur de l'avenir. On spéculé également sur l'endettement public, mais sans spécifier l'objet de la dette et les conséquences attendues pour les prochaines années.

Il ne s'agit pas de questionner la capacité d'un Exécutif à l'endettement. La légitimité d'une décision gouvernementale n'en garantit pas pour autant une bonne gestion et pour cela le plus préoccupant est de méconnaître l'utilisation de cette dette publique, dont l'amortissement et les intérêts hypothéqueront ces prochaines années. C'est différent de dépenser un crédit en subventionnant à fond perdu les besoins d'une société appauvrie, que d'investir dans la formation, la productivité et la compétitivité de ceux qui devront payer les impôts de cet amortissement. Quelqu'un pourra parler de "bourgeois verts", mais c'est un euphémisme de plus dans une société qui comme le signalait Paul Krugman au début de cette année (le 11 janvier) se demandait " *agirons-nous avec suffisamment d'audace et de rapidité pour éviter que cela arrive ?* "

KILIKA



« Qu'est ce qu'être français ? » en voilà une question ! C'est évident, non ? Non. Et on fait bien de se la poser à Paris. Elle est légitime. Avec cette question « ouverte », c'est peut-être une boîte de Pandore qu'on va ouvrir ! Qu'est-ce qui va en sortir (s'il y a un vrai débat ?) ? D'abord de la réflexion et des expositions d'opinions différentes... et dans un pays qui se veut démocratique quoi de plus roboratif ? Enfin, on va parler d'un tabou français vieux de deux siècles ! Depuis que les Marat, Fouquier-Tinville, Robespierre et autres petits frères de la grande Terreur, ont rasé gratis à tour de bras les Girondins qui voulaient une France fédéraliste, une France vivante de ses régions vraies et non pas une chimère atone, éteinte et apeurée, centralisée comme toutes les dictatures, uniforme et mensongère. La France dont nous avons hérité. (« Tout le monde n'a pas la chance d'être orphelin » et il y a des héritages dont on se serait bien passé). Car se demander qu'est-ce qu'être français, c'est aussi, c'est obligatoirement se demander qu'est-ce qu'être basque, alsacien, corse... enfin, vous connaissez la liste ! Et ça commence ! (Pourvu que ça dure ! » comme disait la maman de Napoléon qui, lui, a voulu uniformiser (dans tous les sens du terme) l'Europe entière. Madame Aubry, première secrétaire du Parti Socialiste français (rien que

ça !) a déclaré face aux caméras qu'elle était « fière d'être basque » ! Pour ajouter, il est vrai, tout de suite après « basque et français ». Ne croyez pas que le « et français » me gêne. Etre basque, français, européen, et... un être humain, me paraît un « idéal » très défendable. Le problème, comme toujours avec les Français bavards, grandiloquents, et à la tête farcie de politique livresque et romantique, c'est que les mots ne vont pas beaucoup plus loin que les lèvres qui les ont prononcés. Passer des paroles aux actes ? Etre pragmatiques et conséquents ? Quelle drôle d'idée ! Ils ont révélé la Vérité au monde, ils ne vont pas s'abaisser à la mettre en pratique ! Aux autres, aux bouseux de la Pensée, aux seuls manuels rampants de faire vivre un idéal qu'ils sont les premiers à avoir proclamé à la face de l'Univers ! Parce qu'enfin j'aimerais bien qu'un journaliste, intelligent et aimant son métier (levez le doigt!), demande à notre Martine nationale qu'est-ce pour elle qu'être basque ? Parce qu'enfin, être français, ça pourrait sembler très simple : c'est oui ou non, on n'a une carte d'identité : on n'a qu'à regarder ce qui est écrit dessus si on a un doute. Mais être basque ? Est-ce, comme traditionnellement chez nous parler l'euskara ? Alors, elle n'est pas basque. Est-ce vivre au Pays Basque ? Mais elle vit plutôt à Paris, non ?

Et le Pays basque (en France) n'ayant aucune existence légale n'a pas non plus de territoire légal. Est-ce alors un « droit du sang » qui lui fait dire cela ? Mais ni le droit (traditionnel) basque ni la République française ne reconnaissent un tel droit ! Alors quoi, d'où lui vient sa basquitude, comme à l'autre sa « bravitude » ? Qu'est ce qui la pousse à revendiquer une identité que le Pays dont elle est citoyenne ne reconnaît pas ou, pour mieux dire dans le cas de la France toujours lyrique : qu'elle ignore superbement, généreusement, et universellement ! Ce qu'on pourrait découvrir à l'occasion de ce débat (si les politiques français osent regarder les choses en face) c'est qu'on ne PEUT pas être basque dans la République actuelle qui ne reconnaît aucun droit particulier à ses citoyens qui sont basques. La France est un pays où l'on peut se déclarer fière d'être basque sans l'être et où ceux qui le sont ne peuvent pas l'être. La basquaise Martine Aubry est bienvenue dans sa communauté d'origine mais que fait-elle pour elle ? Quand on aime, on agit. Une mère ne dit pas « j'adore mes enfants » quand elle ne fait rien pour eux. « Qu'est-ce qu'être français ? » est peut-être un feuilleton qui ne fait que commencer, un « talk show en prime time » comme dit la télévision française.



Enfin un Président !

Le oui irlandais au Traité de Lisbonne a permis, enfin, de sortir de l'impasse institutionnelle. Le nouveau cadre européen se caractérise notamment par deux postes-clés qui n'existaient pas jusqu'à présent : un Président permanent et un Chef de la diplomatie européenne.

L'Europe se cherchait un visage ; elle l'a trouvé... il prendra la forme de celui de Herman VAN ROMPUY ! Il s'agit du Premier Ministre démocrate-chrétien de Belgique qui devient donc le 1^{er} Président stable du Conseil européen (deux ans et demi renouvelables une fois) et qui vient mettre fin au système absurde de présidence tournante tous les six mois assumée à tour de rôle par les Chefs d'État ou de Gouvernement des 27 États-membres.

Le bon profil ?

Alors que VGE appelait l'Europe à trouver son Georges WASHINGTON, deux profils théoriques étaient imaginables pour ce poste : une personnalité charismatique déjà connue et reconnue sur la scène internationale (à l'image d'un Tony BLAIR, par exemple...) ou au contraire, une personnalité plus effacée, ayant un profil de « facilitateur » pour la prise de décision et sachant produire du consensus.

C'est clairement la 2^{ème} option qui a été privilégiée avec la désignation du dirigeant belge, peu connu hors du Benelux, mais ayant la réputation d'un négociateur talentueux (il est quand même parvenu à pacifier son pays après une crise politique interminable... et a été qualifié par la presse « d'horloger des compromis impossibles »).

Pourtant, une Europe représentée à Pékin ou Washington par une personnalité comme Tony BLAIR aurait eu de l'allure... mais les Chefs d'État et de Gouvernement se sont bien gardés de choisir un Président trop flamboyant ou risquant de devenir incontrôlable...

Finalement, ce choix est peut-être le plus conforme à la lettre et à l'esprit du Traité de Lisbonne : contrairement à ce que sa dénomination laisse suggérer, ce Président n'est pas Président de l'Europe. Théoriquement, le Traité limite ses compétences à la préparation et la présidence du Conseil européen et de ses quatre sommets annuels ; le Président représentera également l'Union européenne lors des sommets internationaux.

Une Haute Représentante

Le second poste-clé créée est celui de « Haut Représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité », en somme un super Ministre des affaires étrangères de l'Union. Pour occuper cette fonction, le choix s'est porté sur Catherine ASHTON, travailliste britannique, commissaire européenne au commerce.

Ce nouveau poste à la tête de la diplomatie européenne est stratégique : la Haute Représentante, désignée pour cinq ans, pilotera le service d'action extérieur européen (une des principales innovations du Traité de Lisbonne) qui sera une véritable force de frappe regroupant des fonctionnaires et des budgets jusqu'ici éclatés entre le Conseil, la Commission et plus d'une centaine d'ambassades.

Catherine Ashton



Sur le papier, la Haute Représentante disposera de prérogatives très importantes (supérieures à celles du Président) ; l'objectif est de mettre fin à l'incohérence, voire la cacophonie, nées d'une politique étrangère partagée jusqu'à présent entre trois bureaucraties bruxelloises.

Par ailleurs, la désignation de Mme ASHTON permet de nommer une femme à l'un des quatre postes stratégiques de l'Union. Et les quatre coins de l'Europe seront ainsi représentés : le



Herman Van Rompuy

Sud avec le portugais BARROSO à la Commission, l'Est avec le polonais BUZEK au Parlement, les pays fondateurs avec le belge VAN ROMPUY au Conseil et l'Europe du Nord avec la britannique ASHTON à la Diplomatie.

Par défaut

Un autre point attire l'attention : il s'agit de la méthode utilisée pour choisir ces personnalités qui vont incarner l'Europe. On ne peut pas dire que la transparence et la clarté aient marqué ces désignations ; elles sont le fruit du croisement d'une multitude de critères, elles découlent, de ce fait, plutôt d'un jeu par élimination et surtout, elles résultent de marchandages décidés au téléphone ou dans les couloirs. Car, comme souvent à Bruxelles, une désignation peut en cacher d'autres ; au-delà du Président et de la Haute Représentante, ce sont aussi les nominations au sein de la Commission européenne qui se jouent en coulisses...

On aurait pu penser que la création de ces deux nouveaux postes allait conduire à la désignation de personnalités d'envergure pour espérer une relance du projet européen... il ne semble pas que ce soit la direction qui ait été prise ; on est plutôt dans la ligne de ce que disait récemment un politologue belge : « *L'Europe est dans une phase où elle a besoin de gestionnaires, pas de visionnaires* ».

Senperetik Senperera

“Senperetik Senpererat” liburuan bere herriko ahozko ondarea bildu du Franck Dolosor kazetariak.

Senpereko euskara hobeki ezagutu

Euskal Herriko historia eta Senpereko euskara hobeki ezagutzeko asmoarekin, adin haundiko hemezortzi lagun mintzarazi ditu Franck Dolosor berrikerariak. Bederatzi gizon eta bederlatzi emazte hauek ongi dakite zertaz mintzo diren 1917 eta 1933 urte bitartean sortu baitziren, badute beraz jakitate handia eta biziak ematen duen zuhurtzia. Bildu dituen istorioak, lekukotasunak, argazkiak eta artxiboko prentsa idatziko artikulua liburu batean agertu ditu senperetar gazteak, Elkar argitaletxeak plazaratu berri duen “Senperetik Senpererat. Begirada bat XX. Mendeari.” Egileak dio hogoigarren mendea biziki interesgarria dela aldaketan eta

Munduko lehen gerla 1914-18, Espainiako gerla zibila, Munduko bigarren gerla 1939-45, Aljeriako eta Indotxinako. Aldi guziz Senpereko familiak hunkituak izan dira.

Nostalgia ez

Franck Dolosor-i biziki interesatzen zaio historia baina ez du sekulan iragana goraiatzeko. Bere liburuan ez da tokirik nostalgiantzat. “Norabait gateko, jakin behar dugu lehemisik nundik heldu garen” dio idazleak. “Geroa dut gogoan baina iragana ongi ezagutu behar dugu. Iragana ez da oraina baino hobea: pentsa, kontrabandista gazte bat ito zen erreka zeharkatzean, bertze bat salatu zuten eta preso egon zen lau hilabetez

Eskolako oroitzapenak, bertsuak, gogoetak, erran zaharrak... ere uztartu ditu Franck Dolosor-ek. Bere lehen liburua Haltza izengoitarekin izenpetu du Mattin Haltza aitaxi zena omentzeko. Zonbait istorio jakin du bere ahotik baina kazetari gaztea ez da sekulan menturatu elkarrizketa baten egitera. Liburuan bildutako lekukotasunak fonetikoki idatzi dira beraz gomendatzen da irakurketa ozenki egitea. Gisa hortan, senperetarrek mintzatzeko duten modua entzuten du irakurleak.

Rétablir des vérités

Le recueil de témoignages “Senperetik Senpererat” écrit par le journaliste Franck Dolosor et paru aux éditions Elkar souligne l'importance du patrimoine oral local. Le livre montre également les repercussions que la guerre civile espagnole et la dictature eurent à Saint Pée. On y apprend notamment que Teodoro Hernandorena, chef du GBB et acteur culturel, et le député jeltzale Pepe Aiestaran ont vécu quelques temps à Senpere. Proximité de la Navarre oblige, l'auteur rappelle aussi d'autres épisodes de la dictature franquiste qui arrivait jusqu'aux portes du village puisque Senpere touche deux communes navarraises Urdazubi et Baztan. Une situation privilégiée pour pratiquer la contrebande ! “Senperetik Senpererat” souhaite aussi rectifier les informations diffusées à l'époque par les autorités politiques, religieuses ou intellectuelles contre les réfugiés de Hegoalde arrivant à Lapurdi. On peut lire, par exemple, un article sur le camp de Gurs paru dans l'hebdomadaire Eskualduna qui compare le triste terrain à une aire de vacances... Dans un souci de faire connaître la vérité, Franck Dolosor rappelle aussi le rôle du lehenakari Jose Antonio Agirre, son parcours, ainsi que son travail pour créer l'hôpital La Roseraie à Bidart. Le jeune journaliste senperetar n'oublie pas non plus l'accord entre Paris et Franco pour faire taire Radio Euskadi, la voix de la résistance basque qui diffusait ses émissions depuis le Labourd. Un accord conclu en 1954 par le ministre de l'Intérieur de l'époque... un tout jeune François Mitterrand !



gatazken gizaldia izan baita; eta horren leku-koak gure artean baitira oraino gazteeri horren berri emateko. Denbora biziki laburrean, Euskal Herria osoa bezala, Senpere ere arrunt aldatu da lan, bizimodu eta harreman mailan. Lehen, arnoa eta ezitia kasik etxe guzietan egiten ziren eta haur batzu zazpi urtetan hasten ziren lanean. Senpere laborari herria izan da eta karrera nagusian berean ere baserri andana izan da urteetan. Eguneko laborantza aski ez balitz, gauaz ere lanari lotu behar zuten gazteek sos piska bat irabazteko. Kontrabanda ditu iturria izan da luzaz senperetar gazte ainitzentzat. Denbora berean, gerla andana gertatu da:

Baionan. Gerla garaian, mugalari bat salatu zuten eta alemanek preso ereman zuten, Dachau-ko konzentrazio esparruan hil zen. Senperetarrek ere ez dute oraino ahantzi Miarrizeko bonbardaketa, Lapurdik jasan zuen gerlako egunik latzena. Liburuan ez da historia biltzen baizik eta herriarrek berek nola bizi izan duten, zer senditu zuten jakin nahi da.”

“Senperetik Senpererat” liburuan, holako gertakari frango agertzen da baina, halere, adinak ematen duen zuhurtziari esker erranaldi hunkigarriak erraten dituzte lehenengo gazteek: “Memoria atxiki behar da baina ez borondate tzarra. Ez da harekin ainitz abantzatzen”.



François Lavigne

La récente dérégulation européenne aurait suscité une surproduction du lait de vache et entraîné une baisse des prix, d'où la crise actuelle. Qu'en pensez-vous ?

François Lavigne : C'est un des facteurs qui expliquent la crise actuelle. Depuis 10 ans, l'Union européenne a organisé le libéralisme agricole. En 1999, elle a décidé de supprimer les quotas en 2015. Ils assuraient une régulation des prix par la maîtrise de la quantité. En 2003, le soutien au marché a été modifié avec des aides directes aux producteurs et avec une dérégulation totale. Cette aide est constante liée à l'histoire d'une exploitation. Depuis, nos fermes ont évolué et cette aide est décalée avec notre réalité actuelle. À l'époque, toutes les organisations syndicales étaient unanimes pour critiquer cette mesure car il s'agissait aussi de la fin de la régulation du prix. Avec la crise et l'aggravation de la situation financière, le cours du lait a chuté d'où la situation actuelle.

Christian Harlouchet : Depuis 1983 et malgré la mise en place du système de quota par producteur, la production européenne a toujours été volontairement excédentaire à la demande interne de l'UE. Le prix à la production dépend pour beaucoup des variations de ce marché international.

En 2007, des aléas climatiques en Océanie (sécheresse) et en Amérique du Sud (inondations) ont provoqué une chute d'approvisionnement du marché international. Ceci, conjugué en Europe avec l'annonce d'une résorption des stocks, a provoqué une hausse du prix international du beurre et de la poudre et par conséquent une envolée du prix à la production.

Mais dès le début de 2008, la situation de la production sur les marchés internationaux est redevenue normale. Les débouchés pour les industriels européens n'ont pas eu le développement espéré mais au contraire la récession économique mondiale a bouché l'horizon de nouvelles perspectives de marché dans le Pays comme l'Inde ou la Chine.

Fin 2007, la Commission Européenne avait décidé d'augmenter le quota de l'UE de 2% pour 2008 et d'1% supplémentaire pendant 5 ans, pour arriver à la suppression des quotas en 2015. Certains gros bassins laitiers de l'Europe (productions intensives) ont répondu très vite à cette nouvelle demande, créant 8% d'excédents. D'où l'effondrement des prix à la production.

Cette dérégulation a mis en évidence qu'une faible variation de l'offre induit une forte variation du prix au producteur.

Une crise du lait sans précédent (moins 60 % du revenu en 2009) et la grève du lait de septembre qui en a découlé auront eu comme conséquence de faire prendre conscience aux décideurs de la PAC de l'urgence d'une régulation publique du marché laitier.

Faut-il une autre politique européenne sur ce secteur ? Si oui, sur quelles orientations ?

François Lavigne : Nous n'allons pas décider de la politique européenne. Je ne crois pas à de grands changements. Il faut atténuer les effets du libéralisme. Un groupe d'experts est réuni pour travailler sur la négociation entre les producteurs et les transformateurs. Si rien n'est organisé, nous sommes défavorisés. Nous sommes isolés, désorganisés et nombreux alors que les transformateurs sont moins nombreux et mieux organisés. Ils s'entendent plus facilement sur les prix à notre détriment. En plus, nous avons une contrainte physique. Nous ne pouvons pas laisser le lait se réfrigérer plus de deux jours.

Actuellement, les réflexions portent sur la contractualisation entre les producteurs et les transformateurs. Il nous faut un contrat encadré pour parvenir à un équilibre minimum afin que les prix des producteurs soient mieux défendus.

Aujourd'hui, on ne peut pas comparer des produits alimentaires comme le lait avec des jouets ou des produits de luxe. Ils répondent à des besoins de première nécessité qui exigent autre chose que le libéralisme pur et simple. Nous défendons le droit à l'alimentation et à la santé. Actuellement, il y a une réelle menace sur le droit à l'alimentation des uns et la sécurité alimentaire de tous.

Face à la crise

François Lavigne (FDSEA) et Christian Harlouchet (ELB) re
Ils commentent les raisons de cette

Les institutions européennes évoluent également avec le pouvoir renforcé du Parlement européen grâce au champ élargi de la codécision. Espérons que les députés européens atténuent le libéralisme pour l'encadrer. Même la Cour des Comptes européenne assure que : « la Commission européenne n'a pas fait son travail puisque les producteurs sont dans la difficulté ».

Nous devons sauvegarder le système de l'interprofession qui réunit les producteurs et les transformateurs d'une même filière. Ce système est également menacé, parce qu'il s'agit d'une entente sur les prix, contraire à la libre concurrence. En France, nous avons la chance d'avoir ce système qui nous permet de maintenir des prix plus intéressants. Aujourd'hui, ils sont trop bas, mais sont plus élevés qu'en Allemagne. Ils sont moins organisés que nous. 50% de la production laitière européenne dépend des producteurs français et allemands. Récemment, les industriels français ont proposé 245€ pour 1000 litres. Grâce aux négociations issues de l'interprofession, le prix actuel est de 280€ / 1000 L. Il est beaucoup trop bas mais le cours du prix allemand varie entre 230 à 240€ / 1000 L.

Christian Harlouchet : Un rapport de la Cour des Comptes Européenne (octobre 2009) met en exergue la nécessité de réguler la production comme remède à la dérégulation actuelle. Les aides au stockage/déstockage coûtent très cher au FEOGA (Fonds agricoles européens) et donc aux contribuables qui ne comprennent pas qu'on puisse distribuer tant de subventions pour un secteur économique employant de moins en moins de main d'œuvre.

Seule une orientation de politique agricole restreignant la production de lait à la consommation interne de l'Europe, procurera un revenu décent aux producteurs et ne coutera rien au contribuable. D'autre part, en maintenant ce revenu, les producteurs persisteront sur tous les territoires actuels et pérenniseront l'outil de production.



du lait de vache

présentent les deux principaux agriculteurs du Pays basque.
e crise et les perspectives d'avenir.



Christian Harlouchet

L'installation des jeunes dans cette filière est gravement en péril aujourd'hui. Une réorientation de la PAC doit assurer la pérennité de producteurs nombreux, avec des systèmes de production à taille humaine préservant l'environnement et les ressources naturelles. Il faut aller à contre-sens du libéralisme actuel. Maîtrise et répartition de la production entre éleveurs sont les clefs de voute d'une nouvelle PAC.

Localement, la filière du lait de vache s'inspire-t-elle du modèle des fromages de brebis de qualité qui génèrent une valeur ajoutée apte à rémunérer la filière du lait de brebis ?

François Lavigne : Ce n'est pas comparable. Le lait de brebis a une filière à haute valeur ajoutée. La production est limitée. Il ne s'agit pas d'une production de masse. Localement, il est impossible de créer une AOC puisque nous n'avons pas d'historique dans ce domaine contrairement au Comté par exemple. Le lait de vache est sur un autre créneau. C'est un produit de base qui va du lait le moins valorisé à des produits plus valorisés comme le yaourt ou les fromages.

En Pays basque, 70% du lait est valorisé sur le marché français, 30% du lait va à l'exportation, essentiellement en Espagne. Les entreprises locales comme Berría ou la CLPB exportent du lait. Le groupe 3A a un gros contrat avec Iparlat qui commercialise la marque Kaiku. Nous avons une relation commerciale privilégiée avec l'Espagne.

Christian Harlouchet : Il est difficile de mettre lait de vache et lait de brebis sur un pied d'égalité. Le mode de consommation est très différent entre l'un et l'autre. D'autre part, il n'y a pas de race de vaches laitières spécifique au Pays basque. Il n'y a pas eu non plus volonté de la part des transformateurs de commercialiser un lait de vache de « qualité » au sens que lui donnent beaucoup de consommateurs aujourd'hui.

La seule image du Pays basque ne suffit pas pour faire de notre lait un produit spécifique à forte valorisation.

Il faudrait comme pour le Comté que ce lait soit issu de systèmes d'élevage spécifique à notre Pays. Aujourd'hui, certains producteurs réfléchissent à des systèmes d'alimentation à base de plus d'herbe et de céréales produites localement. Moins coûteux en intrants et respectueux de l'environnement, c'est ce que demandent les consommateurs prêts à payer plus ce lait de « qualité ».

Comment voyez-vous l'avenir des agriculteurs de cette filière bovine ?

François Lavigne : On s'inscrit dans la durée puisque le besoin de production mondiale ira en augmentant. Nous défendons notre modèle agricole. Celui de la cellule familiale et non celui de l'industrie intégrée où les agriculteurs seraient au service des industriels. Il faut s'inscrire dans des organisations qui permettent le maintien d'une agriculture familiale. Nous restons une petite région laitière.



L'ensemble du Sud-Ouest représente à peine un département breton. Mais nous devons être assez nombreux pour continuer à vendre le lait à des industriels. Il faut trouver les moyens d'ancrer régionalement et localement la production. On ira vers l'identification de production du lait. Nous serons ainsi plus décideurs et acteurs de ce que nous faisons. On doit imposer à poursuivre ce modèle. Nous continuons également à entretenir le pays et les paysages avec nos cultures fourragères. L'avenir est dans l'organisation des productions. Nous ne devons surtout pas nous diviser face aux transformateurs.

Christian Harlouchet : Pour un produit laitier standard, il est nécessaire de réorienter la politique agricole vers la maîtrise de la production. De plus le prix doit prendre en compte le marché des produits à forte valeur ajoutée (yaourts, crème, etc.) dont bénéficient seuls aujourd'hui les transformateurs et la grande distribution. La vente directe de lait ou fromage de vache concerne quelques rares producteurs. Elle peut encore se développer.

Un créneau de lait de qualité valorisé par l'image du Pays basque et des systèmes de production plus respectueux de l'environnement est à explorer.

La proximité d'une population importante entre Bilbao et Bayonne et des circuits de commercialisation plus courts devraient permettre un débouché intéressant pour des produits plus typés.

Cela pourrait être une piste de réflexion pour le Conseil de Développement du Pays basque. Sinon à court terme dans le système actuel, c'est 30% à 50% des producteurs qui vont disparaître dans les 5 ans.



Paco Arizmendi : **« un budget plus important pour l'Institut Culturel Basque »**

Paco Arizmendi mène de front son activité professionnelle et celle d'un élu local. Il s'implique à la mairie et dans d'autres organismes comme l'Institut Culturel Basque. Premier bilan d'un conseiller municipal d'EAJ-PNB.

Quelle analyse fais-tu de tes premiers mois d'activité en tant que conseiller municipal de Saint-Jean-Pied-de-Port ?

Un constat mitigé entre le désir et la possibilité d'entreprendre. Il est difficile de s'insérer dans des rythmes et de bouger des habitudes de fonctionnement. Notre Maire Alfontxo Idiart, ses adjoints et la secrétaire générale assurent la majeure partie du travail de la commune. Une présence plus assidue et une implication plus forte de ma part seraient nécessaires pour être plus efficace., mais mon activité professionnelle est encore bien présente. Néanmoins les quelques actions que je propose concernant la langue basque (quand elles sont à l'ordre du jour) les élus les acceptent quasi systématiquement. L'époque des « inquiétudes » concernant la défense de la langue et de la culture basque est je crois révolue, notre société a pris conscience que notre patrimoine ce n'est pas seulement notre richesse architecturale. La mairie de Donibane Garazi, a accepté de mettre en œuvre un bouquet de mesures destinées à développer la présence et l'utilisation de la langue basque. Parmi les prochaines réalisations d'embellissement de la ville, nous utiliserons le bilinguisme pour nommer les rues et les monuments historiques.

Quels projets te paraissent prioritaires ?

Le résultat de l'enquête faite récemment sur le trafic passant par le centre de la commune et le projet « sous le coude » du réaménagement du centre ville, font du contournement de St-Jean un des objectifs prioritaires. Il ne s'agit pas de supprimer la circulation traversant la cité, mais de fluidifier l'ensemble du trafic dans le secteur. Nous arrivons je l'espère, vers la fin d'une longue période d'attente sur ce projet. Une autre action qui est en cours et qui me semble aussi très importante c'est la mise en fonction du site internet. Un effort particulier est fait dans le secteur de la communication, nous essayons de réaliser un outil très fonctionnel. D'autres projets et pas des moindres sont déjà enclenchés comme le PLU, la ZPPAUP et la piscine couverte avec la communauté de communes.

Tu es également membre du Syndicat Intercommunal de Soutien à la Culture Basque et tu sièges au conseil d'administration de l'Institut Culturel Basque.

Que penses-tu de ces organismes ? Y a-t-il une ambition suffisante pour développer la langue et la culture basque ?

Si leur existence est indispensable, leur fonctionnement mériterait un bon cocktail vitaminé. Les « frimousses » des deux structures sont un peu pâlichonnes, mais des résolutions et des objectifs sont en train de prendre forme. Le SISCB avec son nouveau président, Jean René Etchegaray (mairie adjoint de Bayonne) qui doit mettre en place son nouveau secré-

taire (matériel humain). L'ICB doit postuler au statut de « référentiel culturel » en Iparralde, un budget plus conséquent devrait suivre l'évolution de son activité. Vu l'intérêt et l'assiduité des membres du C.A. (politiques, associatifs, représentants de l'état et des collectivités) une impression optimiste se dégage, elle laisse à penser que dans un avenir très proche, nous traverserons rapidement ce gué.

Quelle réflexion fais-tu sur le résultat d'EAJ/PNB aux élections européennes en Pays basque Intérieur ?

Comment perçois-tu les élections régionales de 2010 ?

Je crois que nous pourrions tirer quelques conclusions à la prochaine échéance et faire un point sur la stabilité de notre électorat. C'est vrai que + de 6% pour une première est très honorable. Mais ce résultat devrait être plus conséquent, nos idées et notre philosophie « Centre Basque » sont en adéquation avec une grande partie de la population locale. De nombreux élus nous ont soutenu dans cette campagne, c'est un message fort qu'ils nous envoient. Notre projet de Collectivité

Territoriale du Pays basque est une option pour notre peuple que les futures élections régionales devraient nous permettre de présenter. Monsieur Sarkozy nous trompe avec un message « décentralisateur » (réforme à venir), c'est une politique jacobine qu'il continuera à appliquer. Quelques pierres seront supprimées à la pyramide actuelle, mais le système ne changera pas, nous continuerons à subir les incohérences de l'État.



riat, devrait « bouger » logiquement le syndicat. Des propositions de participation ont été faites à notre Jean Tellechea.

Quant à l'Institut Culturel, le président Mikel Erramoupsé avec une image très significative a résumé la situation : Nous sommes au milieu du gué...

Suite au rapport Ladouce une sérieuse remise en question secoue l'institution. Faire ou faire faire ? Comment doser, comment équilibrer ? Quelles sont les priorités ?

Beaucoup de questions et quelques réponses qui se mettent en place petit à petit. Je pense qu'un renforcement de l'équipe existante serait indispensable, en qualité (formation) et en



Le rugby basque du Pays basque nord, à Anoeta, considérations ... (II et fin)

Véritablement, un magnifique spectacle sportif et social. En regardant cela, je répète ... un magnifique spectacle de joie intergénérationnelle des plus de 25 000 personnes présentes à Anoeta, en écoutant du français mais aussi des chants en euskara, j'insiste, des drapeaux et des ikurriña dans les mains, je pensais de façon inévitable aux personnes qui se sont massées à Anoeta : « qui étaient-ils, quelles idées avaient-ils, pour qui votaient-ils, quel est leur sentiment, pourquoi levaient-ils l'ikurriña naturellement, se sentiraient-ils Basques ? Que penseraient-ils de nous autres, ses voisins « basques espagnols » du Pays basque sud ? Et de sa relation « avec nous » ? Comme Basques du Pays basque sud et nationalistes bien pensants, quelles réflexions devrions-nous avoir devant la politique spectacle ? Quel ou que devrait être la fonction ou le rôle du sport, du football, du rugby, du basket, de l'athlétisme... dans les relations transfrontalières entre les frères basques du nord et du sud, entre les Basques de France et d'Espagne, dans les relations avec les autres voisins ?

J'ignore, impossible de savoir ce que deviendra le vote nationaliste ou simplement basquiste, en Pays basque nord – ou de ce côté de la Bidasoa – dans les 100 prochaines années. Je n'ai aucune idée si cela arrivera, si le « Zazpiak Bat » des sept provinces basques se concrétisera culturellement ou politiquement, en

Europe. Je ne m'imagine pas le type de relation qu'il y aura entre les Basques de la CAB, de la Navarre et du Pays basque nord qui nous constituent en tant que Basques. J'ignore comment sera Euskadi dans un siècle... mais à Anoeta, il y a 3 ans, il y a un mois, il y a quelques jours, j'ai su indépendamment de comment sera « le Basque » qu'il continuera à exister. Je pense que le défi basque de l'avenir va au-delà des frontières, en s'ouvrant, en étant flexibles et en comprenant qu'il y a de nombreuses manières d'être et de se sentir basques, de bien vouloir et de lever avec entrain l'ikurriña, en l'agitant au vent ou en l'amenant discrètement dans le cœur même de chacun d'entre nous. Espérons que les Basques d'un côté et de l'autre de la Bidasoa, auront la chance de suivre en savourant dans le futur, des vents de bonheur mutuel au rythme entraînant du Pakito Txokolatero ou de la cadence suave du Boga Boga, Agur Xuberoa, Ba Gire, Txuri Urdin Maitea, Ikus Mendigozaleak, Allez Aviron.

Et peut-être, devrions-nous nous demander nous les Basques de l'autre côté de la Bidasoa si au lieu de planter un arbre, le faire croître et lui prêter attention, l'élaguer et fabriquer une table à ceux d'Iparralde, nous ne devrions pas réellement faire en sorte qu'ils plantent eux-mêmes l'arbre, lui prête attention, l'élague et construisent une table rouge et blanche, ou

bleu et blanche, à leur façon. Je crois qu'il s'agit d'une question d'honnêteté et de cultiver avec humilité et ferveur, des sensibilités, des manières, des habitudes, des histoires et des volontés personnelles collectives. Et tout cela – arbre et table, sport et cultures, équipes et couleurs, émotions et croyances, chants et hymnes, langues et euskara, drapeaux locaux et drapeaux basques – au sein d'un espace transfrontalier de co-souverainetés partagés, de multiples identités superposées et de vivre ensemble respectueux et partagé nommé Europe. Sincèrement, je ne crois pas qu'il y ait à l'égard du futur d'autre chemin plus prometteur et réel pour nous les Basques si nous croyons que nous sommes un Peuple et que nous souhaitons continuer à l'être. Un peuple, aujourd'hui nommé Euskadi, avec un droit à décider son présent et son avenir, en harmonie, concorde, paix et respect tant en interne qu'avec ses voisins du nord et du sud. Et que celui qui a une autre formule politique, démocratique, sensée, réaliste, capable d'être réalisée, c'est-à-dire possible et crédible se manifeste. Et qu'il le fasse et assume par avance la responsabilité de la frustration sociale que générerait une voie et un discours supposés idéaux, idylliques et lyriques... mais destinés à l'échec.

Jose Manuel Bujanda Arizmendi

EUSKARAREN DANTZA



EZAGUTZEN OTE DUZU HITZ HAU ?

Aiurri : Izaera, karakter.

Eta hitz honi hurbilak direnak ideien elkarteaz : *Nortasuna* : Gizabanako bakoitzaren izaera eratzen duten ezaugarrien multzoa.

Nortasun agiria : carte d'identité.

Gidatzeko baimena : « permisa ».

GURE ERRAN ZAHARRAK EDO ATSOTITZAK :

« KANPOAN ARROSAK ETXEAN ARANTZAK ». Zer da ba atsotitz honen erranahia ? Aski argia da. Erranenezake : kanpoan bildotsa etxean otsoa, edo horrelako zerbait.

SINONIMOA :

Neskato : neskame (Gipuzkoan) zerbitzari, suhi.

ESAPIDEA :

« UDAREAK ZUMARRARI ESKATZEA » Horretarako egokia ez den persona bati zerbait eskatu.

EUSKALKIA : Ber testu laburra proposatzen dizuegu batuaz eta xiberotarrez, eta frantsesez. Bat-batean zerbait urratzen da eta eszenak antzaldatuak dirudi. Moratoak, gizonak eta emakumeak, Martin eta Fortunatoren inguruan jartzen dira : beren hizkuntzan, uruera zaharrean mintza daitezen arrenka eskatzen diete. Batere harrituak, nabaritasun moduko bati obedituz, bi Chipayek galdegina betetzen eta hitz egiten dute.

Batbatean zerbait urratzen da eta agerraldiak itxüraldatürik üdüri dü. Morato ariakoak, gizonak eta emazteak, Martin eta Fortunatoren üngüriuan jartzen dira : beren mintzoan, hots uru mintzaje zaharrean elestatzea otoiten dütüe.

Tout à coup quelque chose se déchire et la scène paraît transfigurée. Les Moratos, hommes et femmes, font cercle autour de Martin et de Fortunato : ils les supplient de parler dans leur langue, la vieille langue uru. ("Aditza" liburitik hartua.)

GURE IDAZLETARIK BAT :

ARTURO KANPION (1854 -1937)

Aitona italiarra zuen ARTURO Kanpion. Irunseme honen lanak kontaezinak dira : ehundaka artikulu berrogei aldizkaritan, historia ikerketak, eleberrri historikoak, filologi lanak, euskarazko olerkiak, kontakizun laburrak. ("Euskara jendea" liburitik harturik).

IZENAK : Urko.

Euskarazko "hurbil" hitzetik eta Gipuzkoako mendi baten izena.



Jean Marc Quijano : **« L'attitude de la France est schizophrène »**

Jean marc Quijano, secrétaire de l'Ipar Buru Batzar est également professeur d'histoire. Voici son double regard d'historien et de jeltzale à propos du débat sur l'identité nationale.

La nation française s'est construite notamment grâce à l'école Républicaine et à une histoire officielle mythifiée qui nie entre autres les histoires "locales". Cela permet-il aux Français de regarder sereinement leur histoire ?

Je dirais en premier lieu que bien des nations se sont construites sur des mythes. Surtout les nations qui n'ont pas de fondement culturel commun. C'est le cas des Belges et bien sûr des Français. Les nations bâties autour d'une langue, d'une religion communes, n'ont pas besoin d'inventer de socle qui les unissent : elles partagent déjà un idiome, une foi, une manière de vivre, et la façon d'appréhender le monde que porte en elle toute langue. L'idée nationale française, elle, ne pouvait partir de ces prémisses. Le territoire français est une véritable macédoine de peuples, de langues, de cultures. Le territoire français est une construction historique. C'est le résultat du travail patient et tenace de la famille des rois capétiens qui, au long de huit siècles, ont agrandi leur domaine par tous les moyens : la guerre, les mariages, la ruse, l'achat, la violence. Tout était bon pour élargir le domaine royal, sans logique, sans plan préconçu, si ce n'est de conquérir toujours plus de territoires. Pourquoi la Corse est-elle française et pas la Sardaigne ? Pourquoi Lille est française et pas Bruxelles ? Il n'y a aucune logique. Et surtout pas la logique linguistique, parce qu'alors la Wallonie, la Suisse Romande et le Val d'Aoste seraient français, mais ni l'Alsace, ni la Bretagne, ni l'Occitanie...

L'idée nationale française a émergé au sein des élites seigneuriales sous la forme de l'hommage royal. Mais l'invention de la nation française date réellement de la Révolution et du XIX^{ème} siècle. L'enquête de l'Assemblée Constituante montre qu'en 1789 seuls 25% des habitants du royaume de France parlent français correctement.

Les nationalistes français ont dû alors chercher dans le passé des mythes pour fonder leur nation : Les Gaulois (Vercingétorix a dû sursauter quand il s'est fait appeler « ancêtre des Français »), Clovis, Charlemagne. Ces trois personnages pourtant n'ont rien de Français. Le chef Gaulois est un celte, et je ne vois que les Bretons qui pourraient, peut-être, s'en revendiquer les descendants. Clovis est le chef d'une tribu germanique qui a conquis un territoire au dépend de Rome, domaine qu'il a partagé entre ses fils. Quant à Charlemagne, il est lui aussi roi franc et empereur d'Occident. La France n'a pas de sens pour lui. D'ailleurs, les Allemands le revendiquent aussi.

Il n'en demeure pas moins que l'historiographie officielle française est allée chercher ces figures pour justifier les racines lointaines de la nation française.

Ces mythes unificateurs inventés, rêvés, configurés pour justifier l'idée d'une nation française bimillénaire, ont empêché les Français de regarder leur histoire sereinement et objectivement. Cette histoire officielle n'a pu s'imposer qu'en niant la réalité passée. Et dans cette réalité, il y avait tous les peuples qui avaient été englobés dans l'espace étatique français : les Catalans, les Corses, les Bretons, Occitans, Alsaciens et bien sûr nous les Basques. Et ce refoulement, ce déni de réalité est une tare qui pèse dès l'origine sur le nationalisme français. Il n'y a qu'à voir les difficultés (c'est un euphémisme) qu'a eu le pouvoir français pour accepter que d'autres langues soient enseignées dans les écoles. Et la difficulté, encore actuelle, de ratifier la Charte Européennes des langues, ou l'embaras du gouvernement à légiférer pour protéger les langues dites régionales. Au lieu de regarder la France comme un espace partagé par plusieurs peuples, plusieurs cultures, les Français ont une vision moniste, en un seul bloc, de leur pays.

Les Français opposent souvent l'héritage culturel, linguistique ou historique aux valeurs républicaines du citoyen universel tourné vers l'avenir. N'est-ce pas un clivage artificiel ?

L'attitude de la France est schizophrène. Pour le comprendre, il faut remonter à l'origine des mots et des concepts étudiés. Jusqu'à la Révolution Française, l'Europe est structurée par deux sortes de communautés : Les États et les Nations.

Les Etats, essentiellement des monarchies à cette époque-là, sont des organisations politiques, des centres de pouvoirs. Depuis les traités de Westphalie de 1648, ces États sont reconnus souverains : la vieille idée médiévale de chrétienté, groupée autour de l'autorité universelle de l'empereur et du pape a volé en éclat. Dès lors, les monarques sont des souverains. N'oublions donc pas que le concept de souveraineté est lié à celui de pouvoir absolu, et ce dès l'origine. Il plonge d'ailleurs ses racines juridiques dans l'imperium des empereurs romains, droit de vie et de mort sur les sujets.

Les Nations, elles, sont des communautés culturelles. Le Royaume Uni conserve ce sens. Le tournoi des Six Nations regroupe 4 nations incluses dans le Royaume Uni : Ecossois, Anglais, Gallois et Irlandais (partiellement pour ces derniers).

Il y a donc une différence entre État et Nation, entre citoyenneté (appartenance à un État) et nationalité (appartenance à une nation). Dans le premier cas, c'est l'État qui détermine les règles à remplir pour devenir un de ses citoyens. Dans le second cas, c'est chacun qui détermine à quelle nation il se sent appartenir.

L'Europe pré-révolutionnaire était donc composée d'État multinationaux, et cela ne posait aucun problème dans la mesure où l'appartenance à un État (à un monarque) se réduisait



au paiement régulier de l'impôt. C'est la Révolution qui ouvre une période de terrible confusion, en décrétant que tous les citoyens du royaume (bientôt de la république) appartiennent à la nation française. On transforme l'État en nation, et les citoyens en nationaux. À coup de décrets !

C'est alors que la France devient schizo-phrène. D'un côté, elle se proclame « patrie des Droits de l'Homme », apportant son message des Lumières aux peuples opprimés, se définissant ainsi comme porteuse de valeurs universelles, porteuse à coup de fusils à partir

Le pire est que bien de nos concitoyens ont fini par mépriser eux-mêmes leur propre culture. Je me rappelle cette institutrice française en Guyane qui ne pouvait réprimer un sourire lorsqu'elle entendait ses élèves, noirs, ces fils des anciens esclaves africains, ânonner : « nos ancêtres s'appelaient les Gaulois ; ils étaient grands, blonds et avaient les yeux bleus... ». Être français, c'est s'assimiler, perdre sa personnalité, et se fondre dans la culture parisienne.

Le summum du dédoublement mental est atteint lorsque le président Chirac se répand

encore, surtout chez les historiens, des esprits formatés par cette propagande officielle, qu'ils transmettent consciencieusement à leurs élèves, soit par ignorance et paresse intellectuelle, soit parce qu'ils adhèrent eux-mêmes au discours nationaliste français.

Apprendre l'histoire du Pays basque, est-ce rejeter l'influence française du Pays basque contemporain ?

Pas forcément. Le monde contemporain est celui des identités partagées. L'affaiblissement des nationalismes étatiques ouvre la porte vers ce que nous avons connu au Moyen Âge : appartenir à plusieurs groupes. À sa famille, à son village ou sa ville, à son terroir, à sa nation, à l'Europe, au monde. Apprendre l'histoire du Pays basque, ce n'est pas renoncer forcément à la France. Mais c'est à la France de redéfinir ce qu'elle est. Veut-elle rester cette mère abusive, exclusive, jalouse, voulant les Français tout entiers pour elle ? Ou bien accepte-t-elle de partager, accepte-t-elle de reconnaître les Basques, les Savoisiens, les Occitans avec leur culture propre, leur langue, leur histoire. Nous, les Basques, lorsque nous étions libres, nous avons su construire des solidarités volontaires avec les peuples voisins. La coexistence avec les couronnes de France, d'Espagne, d'Angleterre, n'a jamais posé problème dans le passé. Les Basques ont volontiers coopéré avec ces entités, pour autant qu'elles respectaient la personnalité et la liberté des Basques. C'est quand la France, puis l'Espagne, ont voulu passer de l'union (accord volontaire de deux personnes égales et libres) à l'unité imposée, que les difficultés ont commencé. C'est donc à la France de dire clairement si elle accepte les Basques pour ce qu'ils sont.

Une mémoire oubliée : les États de Navarre à Saint-Jean-Pied-de-Port



de 1792. C'est la France, referendum de chaque jour, la France définie comme le vouloir vivre ensemble. C'est Renan contre Mommsen. Face au nationalisme allemand définie par la culture allemande, les nationalistes français affirment que la France est un vouloir vivre ensemble, au delà des langues. Mais en même temps, les dirigeants français, surtout à gauche d'ailleurs, veulent éradiquer la diversité culturelle présente sur le territoire étatique. C'est Barrère le Conventionnel jacobin, voulant « supprimer ces instruments d'ignorance et d'erreurs » que sont les langues régionales ; ce sont les républicains de la III^{ème} république et leurs instituteurs qui veulent étouffer les cultures régionales rebaptisées « patois » pour mieux les mépriser. Le plus pervers, est que ces braves gens étaient sincèrement persuadés que la langue française était supérieure aux « sabirs » ruraux, qu'oublier sa langue maternelle au profit du français était un signe d'élévation culturelle.

en discours pathétiques sur l'impérieuse nécessité de sauver les langues menacées à travers le monde, pendant que ses propres gouvernements refusent de ratifier la Charte Européenne des langues régionales. Faites ce que je dis...

L'Éducation nationale n'intègre toujours pas de cours sur l'histoire du Pays basque, dans son programme officiel. Est-ce normal et doit-on se résigner à cette amnésie collective ?

Je crois que la réponse est dans votre question. Non bien sûr. Je ne peux qu'inciter les professeurs, les élèves, mais au delà, les adultes, à découvrir l'histoire de leur famille, de leur village, de leur nation. Mais il est difficile de le faire. Deux siècles d'historiographie officielle ont façonné les esprits. Et il y a



Mensuel d'opinion basque

25, rue Thiers - 64100 BAIJONA
Tél. : 05 59 46 15 34 - Fax : 05 59 59 54 84
Directeur de la publication : Beñat OTEIZA

Imprimerie Arizmendi
Design graphique / mise en page : Izar Design

N° CPPAP 0613 P 11238



Herria Zain !

EAJ-PNB relance et actualise son projet institutionnel de 2002. Le coeur et l'esprit du projet est identique : mettre en avant une initiative ambitieuse et réaliste qui réponde aux besoins de la société actuelle du Pays basque nord.

Nous revendiquons une collectivité territoriale spécifique qui cumule les compétences complémentaires d'un département, d'une région et des compétences spécifiques pour mener une politique linguistique volontariste et développer des échanges inter-régionaux avec les autres territoires du Pays basque. Le département est spécialisé dans les actions sociales en faveur des publics en difficulté, des personnes dépendantes et de la petite enfance. Il rénove les collèges, les infrastructures de proximité comme les routes départementales et agit en faveur de l'aménagement du territoire. Il soutient également très souvent les associations culturelles. La Région quant à elle agit en

priorité sur le développement économique, le soutien direct aux entreprises et aux organismes de proximité qui les soutiennent. Par exemple, la région Aquitaine est partenaire de la société de capital risque Herrikoa. Elle intervient dans la formation supérieure, la recherche ainsi que la formation professionnelle. Elle assure la rénovation des lycées et le développement des infrastructures de transport. Deux réussites à l'actif des régions notamment le renouvellement du réseau des Trains Express Régionaux.

Des compétences complémentaires

Schématiquement, le département est très lié aux services sociaux de proximité alors que la région intervient en priorité sur le développement économique et la vie des entreprises. Deux domaines complémentaires et des synergies à trouver dans les champs des infrastructures de transport et des établissements scolaires.

Suite à la réforme constitutionnelle de 2003, l'expérimentation législative et réglementaire est désormais possible même si cette innovation est strictement encadrée. Comme le

précise l'article 72 de la Constitution, « dans les conditions prévues par la loi organique... les collectivités territoriales ou leurs groupements peuvent, lorsque, selon le cas, la loi ou le règlement l'a prévu, déroger, à titre expérimental et



pour un objet et une durée limités, aux dispositions législatives ou réglementaires qui régissent l'exercice de leurs compétences ».

Plusieurs domaines seraient concernés en priorité. Outre la politique linguistique et les relations transfrontalières, cette Collectivité serait en capacité de réguler le marché foncier ô combien sensible localement. Cela concernerait entre autres les terres agricoles régulées grâce à une actualisation du droit traditionnel sur le modèle en vigueur en Pays basque sud. Il s'agit d'un levier intéressant, en particulier pour la transmission des exploitations familiales.

Une euro-région à construire

Cette Collectivité territoriale est à proximité du Pays basque sud, devenu malgré la crise, le pilier économique majeur de l'Arc Atlantique européen. Nos affinités linguistiques et culturelles sont également un facteur important de rapprochement. Aujourd'hui, dans un contexte d'ouverture européenne et de disparition progressive des frontières, la société d'Ipparalde est progressivement attirée par le Pays basque sud. Cela préfigure une euro-région basque en

construction, à susciter. Les complémentarités sont évidentes. Nous avons eu l'occasion de les détailler dans ce mensuel. Les relations transfrontalières étaient également une des priorités de Pays basque 2020. La volonté politique fait encore défaut en la matière.

Trois provinces : trois bassins de vie

Ce projet institutionnel organise également le territoire en fonction des trois provinces historiques. Là encore, nous partons de l'existant et de la notion de bassin de vie. Il s'agit du lieu de vie quotidien de la population entre le domicile et le lieu de travail, des habitudes de déplacement et du lien culturel éventuel, évident en Soule, par exemple. Cela reprend en grande partie l'esprit des lois sur les pays, votés dans les années 90. La Soule et la Basse-Navarre sont déjà dotés de gouvernances propres, une communauté de communes et un syndicat mixte. Le Labourd est aujourd'hui moins structuré mais il correspond à l'actuelle zone urbaine et périurbaine au coeur de nombreuses problématiques : le logement, les transports, l'emploi et l'activité économique, l'animation touristique...

Les provinces historiques ont leur raison d'être aujourd'hui et demain.

Un pouvoir ambitieux

Ce pouvoir local serait ambitieux car il permettrait d'agir quasiment dans tous les domaines concernant la vie quotidienne de la population. En cela, il va au-delà de la simple revendication départementale, plus limitée dans les compétences exercées et dans ses moyens financiers. Il est réaliste puisqu'il correspond à une revendication de droit commun reconnu dans la Constitution, sous le terme de collectivité territoriale à statut particulier. L'article 72 de la Constitution révisée en 2003 est explicite : « les collectivités territoriales de la République sont les communes, les départements, les régions, les collectivités à statut particulier et les collectivités d'outre-mer régies par l'article 74... ».



Des territoires comme la Corse sont des collectivités territoriales à statut particulier. Nous nous inscrivons dans une démarche légaliste, dans un esprit de rassemblement et non de rupture.

Un projet réaliste

Il est également réaliste sur le plan financier, selon notre vision du développement. Sur la base de la contribution fiscale des habitants du Pays basque, à la région Aquitaine et au département des Pyrénées Atlantiques, en 2008, il est possible d'établir une simulation des recettes de cette Collectivité territoriale. Elle aurait un budget d'environ 370 millions d'euros, soit une moyenne de 1276€ par habitant. Il s'agit d'un niveau équivalent voire légèrement supérieur à la situation actuelle avec le département des Pyrénées Atlantiques et la région Aquitaine. Notre priorité est de soutenir au cas par cas les acteurs dynamiques et les projets porteurs de notre territoire. Notre ambition est



de soutenir le plus grand nombre de projets et non de concentrer ses efforts uniquement sur quelques grands projets. Cette Collectivité territoriale du Pays basque sera en mesure de contribuer financièrement à des programmes territoriaux comme Pays basque 2020 ou le contrat d'agglomération du BAB.

Pourquoi ce projet aujourd'hui ?

Nous l'avons défini en 2002, au moment de la réflexion sur la nouvelle étape de la décentralisation voulue par le premier ministre Jean Pierre Raffarin. Mais à l'époque, en Pays basque, le débat local a porté sur un renforcement de l'unité d'action autour de la revendication d'un département Pays basque. La plateforme Batera s'est constituée autour d'une centaine d'associations décidée à promouvoir entre autres l'idée d'un département Pays basque. EAJ-PNB a décidé de donner la priorité à cette union des forces.

Aujourd'hui, la situation a nettement évolué tant en Pays basque que dans le contexte politique hexagonal. En Pays basque, la démarche de réflexion et d'action collective réunie autour des Conseils de développement et des élus est aujourd'hui bien enracinée. Pays basque 2010 puis Pays basque 2020 ont créé une pratique de rencontres des acteurs de la société civile et du monde politique. Cette volonté de susciter la participation de la société civile doit être encouragée et ne peut plus être ignorée à l'heure de réfléchir sur un projet institutionnel pour le Pays basque. Les différents contrats territoriaux aboutissent à un champ d'intervention qui va bien au-delà des attributions classiques d'un département. La gouvernance du Pays basque doit être réfléchi en intégrant le dispositif le plus efficace pour répondre au contrat territorial. Ni le département Pays basque trop limité, ni le dispositif actuel qui accumule les collectivités concernées ne sont efficaces. Cette Collectivité territoriale spécifique aux pouvoirs concentrés est mieux à même de réagir et de répondre aux attentes du terrain.

À l'extérieur, la réforme des collectivités territoriales aboutit à une perte d'influence des départements. La perte probable de la clause de compétences générales, la fin des Conseillers Généraux au profit des Conseillers territoriaux affaiblit le rôle du département. Localement, de nombreux élus euskalzale expriment ce sentiment et s'écartent progressivement de cette revendication.

Pourquoi ne pas défendre l'autonomie ?

Mais de quelle autonomie parle-t-on ? Ce concept fort devient synonyme de prise en charge, de capacité à nous autogouverner selon les promoteurs de l'autonomie, en Pays basque. Il est utilisé dans un sens très large sans contenu détaillé sans doute pour réunir un maximum de sensibilités. Pour EAJ-PNB,



mouvement abertzale, l'autonomie demeure un objectif, à moyen terme avec un sens précis. L'autonomie signifie une rupture avec le droit commun et la loi pour parvenir à un régime particulier et une capacité spécifique à produire notre propre législation et réglementation. Au sens classique, l'autonomie correspond à la demande d'une société mue par un particularisme puissant. Néanmoins, notre projet peut être considéré comme une forme d'autonomie au sens de la Charte européenne de l'autonomie locale.

Le résultat électoral des abertzale, la force du légitimisme basque et l'ancrage du sentiment français, démontrent qu'une autonomie législative est inadaptée à la société actuelle du Pays basque nord. De plus, la France, ancrée dans son sacro saint principe d'égalité de tous devant la loi est a priori hostile à cette revendication dans un territoire de la métropole. Montrons le cap choisi et démontrons dans un premier temps, notre capacité collective à obtenir une institution et à la gérer.



Virginie Brillant : « Inspirons-nous des Diputaciones forales »

Virginie Brillant est membre du Conseil de développement, au titre de l'association Hemen. Cette jeune avocate a déjà une expérience professionnelle très riche, à l'étranger et en Pays basque sud. Sa lucidité sur le monde contemporain nous éclaire sur la situation du Pays basque nord.

Tu es membre du Conseil de développement du Pays basque. Quelles sont les réussites et les limites du projet de territoire Pays basque 2020 ?

Il est important de rappeler ce qu'est le projet de territoire « Pays Basque 2020 » : il s'agit d'une démarche engagée, en 2005, par le Conseil des Élus et le Conseil de Développement, réunissant l'ensemble des acteurs locaux, en partenariat avec l'État, la Région et le Département, ayant pour objectif la définition d'un projet de développement territorial pour le Pays basque. Promouvoir le développement durable de notre Pays, concrétiser la réciprocité territoriale et développer une coopération transfrontalière ambitieuse constituaient les 3 ambitions de ce projet. À l'issue de cette vaste concertation, les grands axes du projet « Pays basque 2020 » ont été définis :

- Innover pour un territoire compétitif et responsable
- Construire un Pays basque équilibré, harmonieux et solidaire
- Conforter et transmettre le capital, culturel et humain du Pays basque.

Reconnu en 2007, « Agenda 21 local », ce projet de territoire est mis en œuvre grâce au Contrat territorial : 77 opérations, 213 millions d'euros. Le principal succès de la démarche « Pays basque 2020 » est la large participation de l'ensemble des acteurs de notre société qui par leur contribution ont permis de définir un projet de territoire. Parmi les réussites de « Pays basque 2020 », je citerai en particulier la construction prochaine de l'Université des Métiers de Bayonne Pays basque. En effet, ce concept repose sur la construction d'un bâtiment regroupant les activités de formation et d'accompagnement des artisans sur la ville de Bayonne.

En revanche, si un des axes du projet « Pays basque 2020 » est la construction d'un Pays basque équilibré, harmonieux et solidaire, celle-ci ne peut se réaliser sans tenter de résoudre les problèmes liés aux contrastes « Littoral / Pays basque Intérieur », qui ne sont pas suffisamment pris en compte dans ce projet de territoire.

Cependant, force est de constater que la grande oubliée de ce projet reste la coopération transfrontalière. Bien qu'un des programmes fasse allusion à la construction de l'Eurocité Basque, celle-ci se limite à la finalisation de l'aménagement du chemin de la Baie de Txingudi. Sans doute, devons nous attendre « Pays basque 2030 » pour qu'enfin une véritable coopération entre Iparralde et Hegoalde soit définie.

Quels sont les besoins fondamentaux de la société basque ?

D'une part, un des besoins fondamentaux de la société basque aujourd'hui est l'unité. La dichotomie Littoral / Intérieur ne le permet pas. Beaucoup d'actions sont menées en faveur de la Côte et l'Intérieur, peut être un peu moins aujourd'hui, ne bénéficie pas d'autant de soutien. Cela fait surgir une certaine inégalité entre les citoyens du Pays basque, notamment quant à l'accès aux services publics, aux services à la personne, aux services de santé.

Un autre besoin fondamental de notre société est de disposer d'une économie forte et solidaire. Sur ce point, je me référerai bien entendu au développement qu'a connu Euskadi. Leur projet de territoire a consisté à comptabiliser bassin de vie et bassin économique. Un exemple parmi tant d'autres : la ville d'Usurbil qui est l'équivalent démographique d'Hasparren, où le développement économique rime avec développement social.

Enfin, la société basque a besoin d'être reconstruite en tant que telle et de décider de son futur. Le Pays basque bénéficie du statut de Pays, nous disposons d'un Conseil de Développement, nous sommes parvenus à signer une convention spécifique puis un contrat territorial. Notre singularité est affirmée. Mais cette singularité doit aussi s'exprimer et pour ce faire, la question d'une institution Pays basque est incontournable.

La question de l'institutionnalisation du Pays basque est à nouveau posée. Quelles sont les conditions à réunir pour que cette institution soit utile à la société basque ?

Le débat sur une institution Pays basque qui depuis des années existe au sein de notre société, est plus que jamais d'actualité. La réforme territoriale souhaitée par le Gouvernement français suscite bien des émois quant à notre sort politico-administratif et à l'autonomie financière locale. Le projet présenté par la Commission Balladur a déstabilisé. D'ailleurs, le Conseil de Développement a mis en place un groupe de réflexion sur le thème de la réforme des collectivités territoriales où la question de l'institutionnalisation du Pays basque sera posée. Les conditions que devrait réunir une institution pour être utile au Pays basque seraient : que ces membres soient élus, qu'elle dispose d'un pouvoir de décision et qu'elle ait les moyens d'exécuter ses décisions. Il faudrait peut-être regarder outre-Pyrénées pour s'inspirer des Diputaciones Forales.

L'Europe s'appuie sur les territoires de proximité et la France les néglige. Le gouvernement français n'est-il pas décalé par rapport à la réalité européenne ?

La France est sur ce point singulière par rapport aux autres pays qui intègrent l'Union européenne. Son organisation administrative n'est pas basée sur l'existence de Communautés Autonomes, de Landers ou de Provinces. Là encore, la question de la réforme des collectivités territoriales est importante par rapport à l'application de la politique régionale européenne. L'Union Européenne défend et soutient le développement ainsi que la cohésion des régions.

La création de régions métropolitaines telle qu'envisagée par la réforme Balladur laisse planer quelques incertitudes quant à la gestion des fonds européens et en particulier celle du Fonds Européen de Développement Régional.



L'urgente nécessité d'un Pouvoir local

Le calendrier politique de cette fin d'année est chargé. Le succès de la manifestation de Bayonne, clairement dirigée contre la désastreuse gestion du projet LGV par Réseau Ferré de France et les relais du pouvoir d'État en Pays basque, a rappelé avec force que la démocratie locale était une réalité sur notre petit territoire si singulier. Il suffisait de lire les titres de la presse régionale et nationale française pour s'en convaincre.

Démocratie locale, précisément. Car un autre train est lancé, celui de la réforme territoriale, voulue par le Président de la République. La « bronca » du congrès des maires, auquel nombre de nos élus étaient présents, a sonné comme un coup de semonce au Gouvernement. « Touche pas à ma démocratie locale » aurait-on pu entendre, si les sifflets de la « France d'en bas » n'avaient pas été aussi virulents.

Ce Gouvernement méprise les élus locaux. Il méprise les territoires ruraux et périphériques. La démocratie locale devrait donc se mesurer aux économies budgétaires, aux nombres d'élus locaux, aux seules logiques concurrentielles des services publics ? Trop, c'est trop.

Il est temps de faire comprendre à l'élite parisienne que le Pays basque a besoin de respirer, comme tous les autres territoires de l'Hexagone, sans doute, mais plus encore, du fait de ses caractéristiques propres : son avance (encore ?) en matière d'organisation territoriale, sa dyna-

mique culturelle largement dépendante de la survie de l'euskara, sa croissance démographique et économique, inégale entre le Labourd côtier et le reste d'Iparralde, sa position stratégique en lisière de deux puissantes autonomies avec lesquelles il partage une partie de son avenir...

Notre pays a plus que jamais besoin d'un Pouvoir local fort, démocratique et institutionnel. Le Pays basque tourne en rond avec ses acquis et ses frustrations. Le temps est venu de mettre sur la table une proposition politique. Qui s'étonnera que ce soit un parti abertzale comme le PNB, entièrement dévoué à ce pays, qui tende une nouvelle fois la main aux autres formations politiques et à la société civile pour construire un projet institutionnel capable de faire consensus ?

Alors que le mouvement social Batera tente une nouvelle fois de mobiliser l'opinion à l'occasion des élections régionales, le moment est venu de donner un contenu précis et crédible à la revendication institutionnelle. Le contexte politique ouvre une nouvelle fenêtre de tir. Il offre une nouvelle opportunité qui ne se résume pas aux échéances électorales. EAJ-PNB sera au rendez-vous.

Par Manu

QU'EST-CE QU'ÊTRE
FRANÇAIS ? ➔



ZER DA EUSKALDUN
IZAITEA ? ➔*



*"QU'EST-CE QU'ÊTRE BASQUE ?"
Parler le basque .



Histoire du nationalisme basque

Par Jean-Claude Larronde

Le mouvement basque sous l'occupation (II)

L'enthousiasme de Roger Etchegaray pour Aintzina

L'abbé Roger Etchegaray – aujourd'hui cardinal – n'est pas le moins enthousiaste ; il écrit dans une lettre à l'abbé Lafitte du 21 janvier 1942 : « Enfin, voici qu'Aintzina va paraître ! ou plutôt va reparaître, mais tout habillé de neuf ! Il est même prêt... J'ai été ce matin à l'Imprimerie de la Presse. J'ai pu obtenir – oh ! pas facilement – un spécimen d'Aintzina... L'après-midi même, tout triomphant, je me suis rendu au Grand Séminaire pour le montrer à MM. Charritton et Aguerre. Joie inexprimable de nous tous ! La présentation de la revue nous paraît excellente et ressemble un peu à Gure Herria. »

Les relations Aintzina – Eskualduna

Cependant, les relations d'Aintzina avec l'hebdomadaire Eskualduna, dirigé par Sauveur Arotçarena ne sont pas des meilleures. Eugène Goyeneche essaie d'améliorer ces relations et écrit de Paris à l'abbé Arotçarena le 13 février 1942 :

« L'Eskualduna, hebdomadaire de politique et d'information à gros tirage, jouissant d'un passé glorieux et d'une clientèle fidèle, a-t-il quelque chose à redouter d'Aintzina, revue d'études d'un groupe de jeunes ? Je ne le crois pas et personne ne le croira... »

C'est qu'au-dessus de l'Eskualduna et d'Aintzina, il y a quelque chose qui nous est commun à tous, qui nous domine et commande nos activités : l'eskuara et par lui, le destin de notre peuple basque. Que nous le voulions ou non, nous devons viser au même but par des voies peut-être différentes ».

Dans sa réponse à Eugène Goyeneche du 18 février 1942, Sauveur Arotçarena indique qu'il est persuadé que les deux publications peuvent s'entraider puisqu'elles ont effectivement un but unique. Cependant, il pose une question :

« Mais tous les amis d'Aintzina sont-ils du même avis ? J'en sais qui se vantent que « le jeune Aintzina enterrerait le vieil Eskualduna »

Pourquoi donc l'Eskualduna ne figure-t-il pas au Comité d'Honneur ? Il me semble pourtant, qu'ayant tenu seul contre vents et marées, il y aurait bien droit ».

Par la suite, les relations entre Aintzina et Eskualduna ne s'améliorent pas ; un jeu de mots paru dans le numéro 2 d'Aintzina ne dût pas être vraiment apprécié par l'abbé Arotçarena :

« Guk ere, gure aldetik, eskualdunena egin nahi, eta ez arrotzarena ».



L'organisation de la revue

Le numéro 1 indique les buts d'Aintzina :

« Connaître et rassembler tous les jeunes Basques ardents et former dans chaque village des noyaux de jeunes gens (eskualtzale) et de jeunes filles (Begirale) ».

Le numéro 8 donne le compte-rendu de la réunion des rédacteurs et correspondants qui s'est tenu le 13 août 1942, dans les locaux du journal

La Presse à Bayonne ; au cours de cette réunion, a été décidée la constitution d'un Conseil de Direction ainsi composé :

- Pour la Basse-Navarre, Jean Etcheverry-Ainchart, Charles Hiriart et Bernard Mendisco ;
- Pour le Labourd, Michel d'Arcangues, Claude Ithurralde et Paul Dutournier (ce dernier se trouvant en captivité) ;

(Les Souletins ne pouvaient être représentés car la ligne de démarcation plaçait la Soule en zone non occupée).

- L'abbé Larzabal comme aumônier et pour les œuvres sociales ;
- Melle Aramendy pour les Begirale et le théâtre basque ;
- MM. les abbés Gosterratxu et Harriet pour la pelote ;
- Jean Hillau pour les txistularis ;
- Melle Irigoïn et Michel Labèguerie pour les étudiants basques.

L'article « À nos amis » de ce même numéro indique :

« Ce Conseil serait chargé de veiller à la rédaction de chaque numéro de la Revue, formant ainsi une sorte de Comité de Lecture ; il aurait le soin de grouper toutes les activités littéraires, artistiques, culturelles ou sportives, dispersées à travers le Pays Basque et qu'Aintzina cherche à maintenir ; enfin, les membres du Conseil de Direction auraient la mission de diriger et développer la propagande en faveur de notre mouvement de Renaissance Basque ».

Dans le numéro 9 (septembre 1942), Marc Légasse se livre à un de ses traits d'ironie grinçante dont il a le secret ; faisant allusion à l'emprisonnement de Basques au camp de concentration de Gurs, il écrit :

« A Gurs Jaunak, jaunak à Gurs, à Gurs t'erdì ».



Léopold Darritchon : « Non à l'efficacité par la concentration »

Le maire de La Bastide Clairence est à la fois professeur d'économie, de gestion et un promoteur majeur de la revitalisation de sa commune. Selon M. Darritchon, la réforme actuelle des collectivités locales basée sur un esprit de concentration est un non sens économique.

Quels ont été les moteurs de votre engagement politique ?

J'avais envie de servir et de me mettre à la disposition de ma commune. Je souhaitais voir revivre ce village qui avait un passé remarquable et qui s'était endormi. Pouvait-on relever le défi de le revitaliser ? L'activité économique y était inexistante. Une maison sur 2 était fermée. J'ai intégré le Conseil municipal dans l'opposition en 1977. Ce furent six années de tension assez dures. Lors des élections suivantes, on avait décidé soit de tout arrêter, soit de repartir ensemble avec une équipe complète. On a opté pour la seconde solution. Je suis devenu maire en 1983, réélu en 1989, en 1995, en 2001, puis en 2008. C'est mon 5^{ème} mandat. J'ai été également Conseiller Général du canton de La Bastide-Clairence de 1992 à 1998.

Comment avez-vous réussi à revitaliser cette commune autour de l'artisanat d'art ?

Nous sommes élus en 1983. J'ai avec moi 14 Conseillers municipaux décidés à agir mais que faire ? Accompagné du président de la CCI de Bayonne, j'ai été visité durant un week end, Locronan, une commune médiévale bretonne de notoriété internationale. C'est ainsi qu'a germé l'idée de renouer avec notre histoire artisanale. Au XIX^{ème} siècle, il y avait encore ici entre autres des verriers, des fabricants de béret, des bonnetiers, des fabricants de clous... Beaucoup d'immeubles étaient vides, le bourg était regroupé et gardait un aspect intéressant pour relancer cette tradition. Il y avait un potentiel certain. L'attraction des artisans s'est réalisée progressivement, dans le temps. Nous avons accueilli un premier artisan dans un local. Nous avons réalisé des investissements importants pour garantir une réelle capacité d'accueil. Notamment, une grange a été transfor-

mée en 4 locaux. Nous avons beaucoup communiqué, nous avons insisté auprès des institutionnels et au fil du temps, de notre constance et de nos résultats, ils nous ont accompagné.

Quel a été le secret de la réussite ?

Avant tout une équipe soudée. Nous étions convaincus et déterminés. Seul, je n'aurais pas pu réussir. Tout ce travail de terrain y compris parfois en se fâchant avec certaines personnes a été indispensable. Ce sont les équipes successives qui ont porté cette ambition. Il s'agit d'un véritable projet de vie qui a permis une adhésion importante des habitants de La Bastide Clairence. Il était difficile d'y croire au départ. Nous avons démarré tout petit, puis peu à peu les choses ont pris forme avec même un effet boule de neige.

Quelles sont les réussites et les limites ?

L'école publique était sur le point de fermer. Le fait de l'avoir sauvée est le meilleur indicateur de notre réussite. Il n'y avait plus que 15 élèves à l'école publique. Lorsque l'inspectrice m'a annoncé la fermeture prochaine de l'école, j'ai vivement protesté et nous avons convenu de reporter cette décision. Les effectifs scolaires devaient impérativement augmenter. Grâce à l'installation de nouvelles familles, le nombre d'enfants scolarisés a progressé. L'école publique accueille aujourd'hui 70 élèves et l'école privée en scolarise 35. La vie associative a repris, de nouveaux commerçants et de nouveaux services se sont greffés à la dynamique artisanale.

Pourquoi avez-vous été favorables au département Pays basque ?

Je défends plus généralement les 4 revendications de Batera. Il s'agit d'une conviction personnelle profonde. Je suis euskalzale, Basque

et français, d'où mon engagement dans Elgar-ensemble. Je partage souvent la même analyse avec EAJ-PNB, mais je ne crois pas en une nation basque. Dans le monde actuel, le nationalisme n'est pas une idée dynamique. Elle manque d'ouverture.

Le département Pays basque permettait une reconnaissance de notre spécificité, en France. C'était une idée tout à fait viable. Je ne crois pas à la pensée unique française actuelle. Concentrez et vous serez plus efficaces. Je peux démontrer par la théorie économique, en particulier keynésienne, que cette idée est fautive. J'avais l'habitude de dire aux préfets successifs : « Quel est la meilleure solution ? Donner 1000€ à une seule personne ou donner 100€ à 10 personnes ? » Ils optaient tous pour la deuxième solution car on multiplie les résultats par l'effet de levier. Et bien le département était une façon de donner 100€ à une de ces personnes. Je crois fondamentalement en la responsabilisation. C'est un gage de progrès social et d'efficacité économique. À un échelon très modeste, le combat que nous menons au niveau du village en est une illustration.

Que pensez-vous de la réforme annoncée des collectivités locales ?

C'est une nouvelle organisation peu propice au développement des collectivités locales. Cela va encore dans le sens de la concentration vers des centres éloignés. Ces super cantons d'au minimum 25 000 habitants, semble-t-il, c'est l'éloignement assuré de l'élu local. Le Pays basque intérieur n'aurait plus que 2 super cantons ! Le développement rural sera passé à la moulinette. On est à l'opposé de l'aide et de l'encouragement qu'il faudrait donner à l'initiative locale. En tant qu'économiste non plus, je ne comprends pas cette réforme.



Euzko Alderdi Jeltzalea - Parti Nationaliste Basque



Imprimé sur papier recyclé

RENSEIGNEMENT ET ABONNEMENT

25, rue Thiers Karrika - 64100 BAIONA - tél. 05 59 46 15 34 - fax 05 59 59 54 84

e-mail : contact@ej-pnb.eu - site : <http://www.eaj-pnb.eu>

Heures de permanence : du lundi au vendredi de 9 h à 13 h et de 14 h à 17 h

Abonnement annuel 20 euros

Responsables des Biltzar : Anglet-Biarritz, Txaro Goikolea 06 80 74 32 60 - Basse-Navarre-Soule, Paco Arizmendi 06 80 88 55 85 - Bayonne, Paul Aguirre 06 78 78 43 63 - Hendaye, Marinette Aprendisteguy 05 59 20 73 31 - Labourd intérieur, Dany Camblong 06 82 82 86 12 - Saint-Jean-de-Luz, Ander Ugarte 05.59.26.99.26.